

Bruxelles, le 26 août 2021

Lancement de la Fédération Belge des Professionnels de la Piscine et du Bien-Être

Depuis plusieurs années, le secteur de la piscine connaît une croissance continue dans le « wellness@home ». L'industrie des piscines et du bien-être enregistre ainsi une forte croissance. En outre, la crise du Covid-19 a provoqué une explosion des demandes et des commandes depuis mars 2020. Ainsi nombre d'entrepreneurs ont un carnet de commandes est déjà bien rempli et ce jusqu'à 2022. Afin de disposer d'une Fédération forte pour le secteur, [la BSPA \(Belgian Swimming Pool Association\)](#) et le [Groupement des Entreprises Générales de « Construction de Piscines »](#) de la Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction (FEGC) ont fusionné. Ils forment dès à présent la Fédération Belge des Professionnels de la Piscine et du Bien-Être.

« Il était très important pour nous d'arriver à une seule Fédération forte. », explique Joeri Dils, Président de la Fédération Belge des Professionnels de la Piscine et du Bien-Être. « Je suis très content que cette fusion ait pu avoir lieu. Nous allons maintenant nous concentrer sur les grands enjeux du secteur pour les mois et années à venir .»

En effet, la Fédération s'apprête à rencontrer de nombreux défis dans les prochains mois. Pour rappel, plus de 5.000 piscines seront construites cette année selon la [dernière enquête de la Fédération](#). Actuellement, la Fédération compte 150 membres actifs dans tout le pays. Avant d'affilier une entreprise, un contrôle déontologique via différents critères est effectué. Grâce à ce moyen, le professionnalisme des membres est assuré

La Fédération s'engage également vis-à-vis de ses membres et du consommateur. Si un litige intervient, un médiateur agréé est alors chargé de trouver une solution à l'amiable.

Afin de regrouper l'ensemble du secteur, la Fédération Belge des Professionnels de la Piscine et du Bien-Être, comme son nom l'indique, reprendra également certains acteurs de l'industrie du Wellness, mais aussi certaines entreprises actives dans la



Fédération Belge
des Professionnels
de la Piscine et du Bien-Être

construction de piscines naturelles. « *Nous avons remarqué que l'industrie du Wellness (sauna, jacuzzi, hammam, cabine infrarouge...) connaissait également une*

forte augmentation, au même titre que les piscines naturelles. », indique Patrice Dresse, Directeur Générale de la Fédération. « Nous pensons que ces secteurs sont complémentaires aux piscines traditionnelles et qu'il est nécessaire de les inclure à la Fédération. »

Afin de promouvoir le secteur, la Fédération prévoit encore de nombreuses actions cette année ; le concours annuel de la piscine, des enquêtes et films sectoriels, des webinaires... Il est également important que des formations qualifiantes voient le jour en Belgique.

Il est important d'indiquer que construire sa piscine est un processus qui demande du temps et de la réflexion. « *Nous rappelons au client qu'il ne faut pas se précipiter. L'idéal est de visiter quelques réalisations ou des showrooms avant de faire le choix de son piscinier* », rappelle Patrice Dresse. « *Le boum des constructeurs de piscines n'est pas sans conséquence et des problèmes peuvent vite apparaître. D'où l'importance de faire appel à un professionnel du métier expérimenté* ».

Contact :

Patrice Dresse

patrice.dresse@confederationconstruction.be

Directeur Général

Gsm. : 0497 47 65 40